

Nombre de membres : 34

N°2020-35

En exercice : 33

Abstentions : 1

Présents : 27

Exprimés : 31

Pouvoirs : 5

Pour : 31

Votants : 32

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille vingt, le lundi 27 juillet à dix-neuf heures.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle polyvalente de Saint-Auvent sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le vingt-et-un juillet deux mille vingt.

**Présents :** Christophe Gérourard, Maryse Thomas, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Louis Furlaud, François Chautet, Jean Maynard, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Maryse Parverie, Patrick Gibaud, Richard Simonneau, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Christian Vignerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Hervé Mazeaud, Bertrand Jayat, Pierre Hachin,

**Suppléants présents :**

**Pouvoirs :** Patrice Chauvel à Christophe Gérourard, Joël Vilard à Charles-Antoine Darfeuilles, Thierry Dauchart à Agnès Varachaud, Bernard Darfeuilles à Richard Simonneau, Jérôme Suet à Pierre Hachin

**Secrétaire de séance :** Chantal Chabot.

**Objet : Adoption du budget primitif 2020 – Budget Annexe « SPANC »**

Monsieur le Président explique que le Budget Primitif du budget annexe « SPANC » qui est soumis à l'approbation des conseillers communautaires a été bâti autour des éléments suivants :

- Un fonctionnement avec 2 personnes à temps complet pour effectuer les contrôles, les diagnostics et l'animation du programme de subventions attribuées aux propriétaires pour la réhabilitation de leurs installations ;
- L'inscription d'une provision pour risques relative à un contentieux avec un usager du service ;
- L'inscription des subventions attribuées aux particuliers pour la réhabilitation de leurs dispositifs d'Assainissement Non Collectif prévues dans le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau.

Ce projet de budget a également été soumis au bureau de la communauté de communes.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à la majorité (31 pour ; 1 abstention : Madame Lefort) :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2020 du budget annexe « SPANC » qui s'équilibre à 98 448,00 € en section de fonctionnement, et à 56 057,00 € en section d'investissement, en votant ce document par chapitre, et en procédant à un vote globalisé section par section (en distinguant cependant les recettes des dépenses).

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire

Le Président,

Le

Le Président

Christophe GEROUARD